

DISCOURS

prononcé par Mgr **HEBBELYNCK**, recteur magnifique de l'Université catholique de Louvain, à la mortuaire, le jeudi 20 décembre 1906, jour des funérailles de M. le professeur **HAYOIT** de **TERMICOURT**.

MESSIEURS,

Elle est à la fois douloureuse et consolante la tâche qui incombe au chef de l'Université le jour des funérailles de nos maîtres défunts. Elle est douloureuse, car en entreprenant d'évoquer l'image et les traits aimés de ceux qui ont disparu, nous rendons plus cuisants nos regrets et nos peines; en nous attachant à retracer leur carrière, nous ne faisons que rendre plus sensible le vide que leur départ laisse au milieu de nous.

Mais, à nos tristesses se mêlent les consolations chrétiennes.

Il est doux de rappeler qu'au sortir de cette vallée de larmes, le séjour de la bienheureuse éternité accueille nos chers défunts; il est réconfortant de se dire qu'au moment même où, le cœur navré, nous leur adressons le dernier adieu, ils nous entendent et nous contemplent de là-Haut, l'âme transfigurée en Dieu par la céleste vision; il est consolant, enfin, de se représenter que cette dépouille mortelle à laquelle nous rendons les suprêmes honneurs, nous la reverrons vivante, au jour de la glorieuse résurrection.

C'est une des prérogatives de la vraie religion de s'emparer de l'homme tout entier, pour l'attacher au Créateur par des liens indestructibles. Les œuvres de ceux qui meurent dans le Seigneur les suivent au-delà du trépas; ce qui honora leur vie devant les hommes devient leur mérite devant Dieu. Nos éloges posthumes ne sont donc point des paroles vaines; juste tribut de la reconnaissance et de l'amitié, ils annoncent nos chrétiennes espérances et plaident pour nos défunts auprès du Juge Souverain.

Elle fut pleine de dignité devant les hommes, et de mérite devant Dieu, la longue carrière de notre très regretté collègue M. **Émile HAYOIT** de **TERMICOURT**, professeur ordinaire à la Faculté de Médecine.

Issu d'une honorable famille de Quiévrain, où il naquit le 6 juillet 1832, **Émile Hayoit** emprunta aux traditions paternelles cette délicatesse de sentiments, cette bonne et franche loyauté, qui devaient lui concilier de profondes et universelles sympathies. Les dons de l'intelligence

rivalisaient avec ceux du cœur. Comme le cher collègue qui le précéda dans la tombe, il y a peu de semaines, il remporta toutes les médailles au cours de ses études, au Petit-Séminaire de Bonne-Espérance. Doué d'un grand esprit d'observation, d'un jugement sûr et pondéré, il développa ces précieuses qualités par un travail méthodique et soutenu. Ses dispositions naturelles le poussaient vers les études de médecine; il les fit à l'Université de Louvain, avec un remarquable succès. En 1857, il obtint, avec la plus grande distinction, le grade de Docteur en Médecine. Le jour même où il reçut son diplôme, un de ses maîtres les plus autorisés lui ouvrait déjà la perspective d'un retour à Louvain.

Le docteur Hayoit fit ses premiers débuts dans la ville de St-Ghislain, localité populeuse, éminemment propice à la formation du jeune médecin. Il y acquit bientôt une réputation solide et, après peu d'années, il était à la tête d'une brillante et nombreuse clientèle. Une position importante venait de lui être offerte quand survint, en 1868, le décès de M. François, titulaire des cours de Pathologie interne et de Médecine légale à l'Université de Louvain. Hayoit recueillit toute la succession de l'éminent professeur.

Je n'ai point de compétence pour analyser et apprécier l'œuvre didactique et scientifique de notre cher collègue. Il m'appartient cependant de constater que ses élèves sont unanimes à rendre hommage à la clarté, à la précision et à la solidité de son enseignement, basé sur une grande expérience et fruit d'un travail de longue durée. Ses éminentes qualités de praticien, également versé dans l'art du diagnostic, du pronostic et de la thérapeutique, donnaient à ses leçons une valeur et une autorité peu communes et contribuèrent à mettre en relief l'École de Médecine de Louvain.

Dans toutes les localités importantes du pays, dans un grand nombre de nos vieilles familles patriciennes et jusque dans nos familles principales, le nom du docteur Hayoit était connu comme celui d'un médecin de première valeur, auquel on venait demander les suprêmes ressources de l'art, dans les maladies les plus graves.

Aux soins prodigués au corps il ajoutait les remèdes de l'âme, dont il trouvait le secret dans la naturelle bonté de son cœur et dans ses convictions religieuses. On peut lui appliquer sans réserve cette description du médecin chrétien, que j'emprunte à un de mes éminents prédécesseurs, Mgr Laforêt : « Je ne sache rien de plus noble dans l'ordre humain, que la profession médicale généreusement comprise. Sans doute, la médecine n'est pas toujours, comme elle se nomme un peu fastueusement peut-être, l'art de guérir; mais elle est au moins

l'art de soulager et d'adoucir les souffrances qui désolent l'humanité..., le médecin instruit, dévoué et discret est une source d'inappréciables bienfaits. Portant un regard scrutateur et ami sur les blessures les plus secrètes, confident des larmes les plus amères, parce qu'elles doivent se cacher, il trouve dans son art et dans son cœur des adoucissements pour toutes les peines. Il exerce une sorte de sacerdoce. Et lorsque, s'associant au sacerdoce réel établi par Jésus-Christ, il comprend la nécessité d'en appeler à celui-ci pour accomplir les guérisons morales où lui-même est impuissant, le médecin met le comble à sa mission consolatrice » (1).

Cette mission, Messieurs, le docteur Hayoit de Termicourt l'a accomplie jusqu'à la fin de sa carrière, ne s'accordant ni trêve ni repos, tant qu'il n'eut pas à lutter contre l'affaiblissement des forces physiques. Elle lui valut les plus précieuses distinctions. Dès 1866, le Gouvernement lui décerna la Croix civique, en récompense des services rendus pendant l'épidémie du choléra; le Roi le nomma successivement chevalier et officier de son ordre; l'Académie de Belgique lui ouvrit ses portes, à la suite de la publication d'un important mémoire (2), et l'éleva plus tard aux honneurs de la Présidence.

Depuis quelques années cependant, l'infirmité était venue s'ajouter au poids des années; sa marche devenait pénible et ce n'était pas sans de visibles efforts qu'il gravissait les degrés de la chaire académique où il enseignait depuis plus de trente-cinq années. Son enseignement, il l'avait vivement à cœur, et l'an dernier encore, il avait voulu consacrer ce qui lui restait de forces à reviser et à remanier ses leçons. Ce fut les larmes dans les yeux, en proie à une vive émotion, que, cédant au mal physique contre lequel son énergie morale se sentait impuissante, il vint nous demander, il y a peu de mois, d'être déchargé de son grand cours de Pathologie interne. La pensée de se séparer de ses chers docteurs, de ne plus appartenir effectivement à notre corps enseignant, lui causait une profonde tristesse; il nous exprima le vœu de pouvoir encore cette année donner son cours de Médecine légale.

Cet espoir, hélas, ne devait pas se réaliser. Le mal dont il était atteint, et dont il constatait avec une vive anxiété les incessants progrès, ne fut cependant point celui qui l'emporta. On raconte que le docteur Hayoit avait, à maintes reprises, déclaré que la mort occasionnée par la pneu-

(1) Discours prononcé le 20 février 1868 à l'occasion du décès de M. le professeur François. *Annuaire*, 1869.

(2) *Pathogénie de l'encephalopathie albuminurique*. 1876.

monie était la moins angoissante et qu'il considérait comme les privilégiés de la Providence ceux qui succombaient à cette maladie, après s'être dûment préparés au grand voyage.

Ne dirait-on pas que la Divine Providence, en récompense du dévouement qu'il avait apporté au soulagement des mourants, daigna condescendre au vœu du cher défunt?

Une pneumonie s'étant déclarée, il y a huit jours, notre bien-aimé collègue reçut les derniers sacrements avec toute sa lucidité d'esprit, répondant avec effusion aux prières du prêtre et offrant à Dieu le sacrifice de sa vie, dans les sentiments de la piété la plus vive. Il se déclarait prêt à rendre ses comptes au divin Maître, comme le serviteur dont la tâche est achevée. Il avait rempli ses devoirs envers l'Université à laquelle il était profondément attaché, unissant à la fidélité aux traditions académiques le respect envers l'autorité, l'affectueuse bienveillance envers les collègues et le dévouement envers ses élèves qu'il soutenait et encourageait durant tout le cours de leur carrière. Il avait rempli ses devoirs envers sa famille, laissant à une épouse tendrement aimée le souvenir d'une vie irréprochable, et à ses enfants, avec l'exemple des plus nobles vertus, le précieux trésor d'une éducation chrétienne.

D'une piété peu démonstrative, mais solide et convaincue, c'était un chrétien de forte trempe. Il vit venir la mort avec la calme sérénité du Juste.

Le dimanche 16 décembre, il s'endormit doucement dans le Seigneur, entouré des soins affectueux de tous les siens, fortifié par les prières et les exhortations du Ministre de paix et de miséricorde.

Cher et regretté collègue, votre âme profondément religieuse aura entendu sans crainte les touchantes et solennelles paroles que l'Église militante adresse à ses fidèles, au moment du suprême adieu : « Partez de ce monde, âme chrétienne, au nom de Dieu le Père tout-puissant qui vous a créée, au nom de Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, qui a souffert pour vous, au nom de l'Esprit Saint qui est descendu sur vous...; qu'aujourd'hui votre demeure soit dans la paix et votre séjour dans la sainte Sion. »

C'est là que vous retrouveront, par la pensée, vos collègues et vos amis en deuil, celle qui fut la pieuse compagne de vos jours, et ces enfants bien-aimés qui perpétueront, dans votre famille, les traditions d'honneur, de science et de foi chrétienne.
